

intermèdes
LE VOYAGE CULTUREL



Journée au temps des impressionnistes à Giverny, à l'occasion du Festival Normandie Impressionnistes

Une journée culturelle avec un conférencier Intermèdes

Du 18 septembre au 18 septembre 2025

Votre voyage en quelques mots

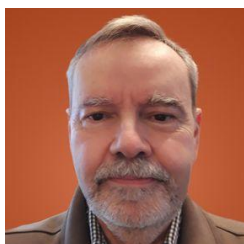
Giverny, c'est le tableau vivant de l'art de vivre de la fin du XIXe siècle, un cadre normand maintes fois représentés dans les œuvres de Claude Monet. Nous ne vous proposons pas seulement de découvrir ce cadre mais d'y vivre, de le sentir et le ressentir. A l'instar d'un Monet qui s'y installa jusqu'à la fin de sa vie et qui y magnifia son jardin au point d'en faire le sujet principal de son œuvre, mondialement célèbre. La visite de sa maison, dans laquelle il vécut de 1883 jusqu'à sa mort en 1926, évoque avec émotion sa vie et son travail.

Le musée des impressionnistes à Giverny organise chaque année de grandes expositions sur le thème de ce courant artistique et l'explore dans sa diversité. A l'occasion du **Festival Normandie Impressionniste**, le musée hébergera une exposition "Les Collections au jardin. Hommage à Andrea Branzi" (du 11 juillet au 2 novembre 2025).

Les points forts

- l'accompagnement pour la journée d'un conférencier Intermèdes expérimenté
- le musée des Impressionnistes et l'accès à l'exposition temporaire
- le déjeuner inclus
- un groupe "à taille humaine" avec audiophone inclus pour la journée.

Votre conférencier



Didier Bouchard

Didier Bouchard est diplômé de l'Institut d'Art et d'Archéologie de la Sorbonne, diplômé en muséologie de l'École du Louvre, et conférencier national. Il présente des conférences en salle et des visites-conférences à Paris, conçoit et accompagne des voyages culturels en Europe, allant de Lisbonne à Budapest, et de Naples à Stockholm, avec une prédilection non exclusive pour l'Italie. Ne lui demandez pas de choisir entre Baroque et Classicisme, entre les villas sur leurs collines et les palais dans le dédale des rues : il revendique de les aimer tous et de vous les faire aimer.

L'identité et la qualité du conférencier ne sont pas éléments essentiels de nos contrats. En cas d'empêchement de dernière minute, d'impossibilité de calendrier ou de toute autre cas de force majeure, INTERMEDES se réserve le droit de modifier le nom des conférenciers. Ces changements ne font l'objet d'aucune condition particulière d'annulation.



Votre itinéraire

Journée 1

Giverny : Musée des Impressionnistes & maison de Claude Monet

(Environ 150 km)

Départ ce matin de Paris, en autocar, en direction de Giverny.

Nous nous rendrons tout d'abord au **musée des impressionnistes** dont la vocation est de mettre en lumière les origines ainsi que la diversité géographique de ce mouvement artistique. Car si **Giverny** est une étape essentielle dans un parcours impressionniste de la vallée de la Seine, c'est également un jalon crucial dans l'histoire du passage de l'impressionnisme à l'art du XXe siècle. Le **musée des impressionnistes** d'une part et le **Centre Pompidou** exploreront le rapport du "design" contemporain à la nature et l'influence de Monet sur l'art des jardins. Cette exposition rendra hommage à **Andrea Branzi**.

Déjeuner au restaurant.

Nous poursuivrons notre journée avec la visite, au sein de la **Fondation Claude Monet**, du jardin du peintre, reconstitué à l'identique, que ses contemporains considéraient comme l'un de ses chefs-d'œuvre, et de la charmante maison en crépi rose dans laquelle il vécut durant plus de quarante ans. Appartements privés avec la chambre de Monet, son premier atelier, la salle à manger ornée d'estampes japonaises,... Tout ici évoque le quotidien du peintre, tandis que de nombreuses photographies retracent sa vie et sa carrière.

Retour à Paris en autocar en fin de journée ou début de soirée selon la circulation.

Départ du 18 septembre au 18 septembre 2025 (Journée)

Petit groupe de 10 à 20 participants.

TARIFS

À partir de 220 € / pers.

Les informations du programme détaillé sont valides à la date mentionnée sur le document. Des modifications peuvent être apportées entre le moment de votre inscription et le jour du départ, notamment les horaires des compagnies aériennes. Le cas échéant les premiers et/ou derniers jours pourront être adaptés en fonction des nouveaux horaires. Les informations mises à jour vous seront communiquées dans le carnet de voyage envoyé environ 10 jours avant le départ. Le programme reste évolutif même durant le voyage en raison d'éléments imprévisibles et indépendants de notre volonté. Nous vous remercions pour votre compréhension.

Transport en car

DÉPART	ARRIVÉE
Paris - rue Gluck (75009 Paris) 18/09/2025 - 08:00	Giverny 18/09/2025 - 09:45
Giverny 18/09/2025 - 17:00	Paris - rue Gluck (75009 Paris) 18/09/2025 - 19:00

✓ Ces prix comprennent :

- l'accompagnement culturel d'un conférencier Intermèdes
- le transport en autocar Paris / Giverny / Paris
- le déjeuner au restaurant boissons incluses
- les entrées pour les visites mentionnées
- un système audio avec oreillettes (à partir de 10 personnes)
- l'assistance rapatriement

✗ Ces prix ne comprennent pas :

- le transport depuis votre domicile
- les pourboires usuels aux guides et chauffeurs
- les dépenses d'ordre personnel
- l'assurance annulation, bagages et interruption de séjour

Chambre à partager

Sur certains voyages, l'option de chambre à partager est proposée. Cette formule vous permet de partager votre chambre avec un autre voyageur, sans frais supplémentaires ou avec une réduction de 50 % sur le supplément pour chambre individuelle, selon les cas.

Offre valable uniquement sur certains départs, consultez notre service clients pour en savoir plus.

Informations pratiques - France

Formalités pour les ressortissants français : il est nécessaire de vous munir d'une carte d'identité en cours de validité.

Visites : nous attirons votre attention sur le fait que les œuvres, artistes et courants artistiques cités dans nos programmes détaillés ne feront pas nécessairement l'objet d'un commentaire lors des visites des musées. Certaines œuvres peuvent également ne pas être exposées en raison de prêts ou de restauration. En fonction du temps dont vous disposerez, votre visite sera orientée sur une sélection d'œuvres.

Repas inclus au programme : nous privilégions, dans la mesure du possible, les menus comportant des spécialités locales et/ou de saison. Il peut arriver toutefois que les choix de restauration soient limités et nous conduisent à sélectionner des menus moins traditionnels.

Par ailleurs, afin d'optimiser le temps dédié aux visites, nous prévoyons généralement des formules deux plats aux déjeuners et trois plats aux dîners.

Assurances

Pour votre confort et votre sécurité, l'assurance assistance/rapatriement est incluse dans le prix de voyage si vous résidez en Europe. Pour plus de garanties, nous vous recommandons de souscrire le jour de votre inscription une des assurances complémentaires annulation/interruption de voyage/bagage suivantes : Garantie multirisque pour les voyages supérieurs à 10 000 euros par personne * : 5,95 % du prix du voyage Annulation Lorsque vous devez annuler votre voyage, Assurinco vous rembourse les frais prévus dans nos conditions de vente pour tout motif listé dans les conditions générales de l'assurance (sans franchise en cas de maladie, accident, décès, et avec une franchise pour tous les autres motifs garantis). Bagages - En cas de perte, vol ou détérioration de vos bagages, Assurinco vous rembourse à concurrence de 2 000 € par personne. - En cas de retard d'acheminement, Assurinco vous rembourse les effets de première nécessité à hauteur de 300 € par personne (sur présentation des justificatifs à votre retour de voyage). Interruption de voyage Si vous êtes rapatrié, ou devez interrompre votre voyage en cas de : - maladie grave, hospitalisation ou décès d'un proche; - inondation, incendie ou cambriolage de votre domicile, résidence secondaire, locaux professionnels; - une convocation à caractère impératif. Assurinco vous rembourse la partie de votre voyage non effectuée (avec une franchise d'une nuit). Cette garantie ne peut intervenir qu'après intervention de Mutuaide au titre des garanties d'assistance. Garantie multirisque * : 4,95 % du prix du voyage Annulation Lorsque vous devez annuler votre voyage, Assurinco vous rembourse les frais prévus dans nos conditions de vente pour tout motif listé dans les conditions générales de l'assurance (sans franchise en cas de maladie, accident, décès, et avec une franchise pour tous les autres motifs garantis). Remboursement maximum : 10 000 € par personne et 40 000 € par événement. Bagages - En cas de perte, vol ou détérioration de vos bagages, Assurinco vous rembourse à concurrence de 2 000 € par personne. - En cas de retard d'acheminement, Assurinco vous rembourse les effets de première nécessité à hauteur de 300 € par personne (sur présentation des justificatifs à votre retour de voyage). Interruption de voyage Si vous êtes rapatrié, ou devez interrompre votre voyage en cas de : - maladie grave, hospitalisation ou décès d'un proche; 11/14 Intermèdes - Agence commerciale : 10, rue de Mézières 75006 Paris - Tél. : 01 45 61 90 90 [Intermèdes](https://www.intermedes.com) - contact : info@intermedes.com - Siège social : 20/22 Rue des Petits Hôtels 75010 Paris RCS Paris B390 976 249 - N° de TVA intracommunautaire : FR 06 39 09 76 249 - SAS au capital de 285 651 € - IM 075100239 - Garantie Groupama - inondation, incendie ou cambriolage de votre domicile, résidence secondaire, locaux professionnels; - une convocation à caractère impératif. Assurinco vous rembourse la partie de votre voyage non effectuée (avec une franchise d'une nuit) à concurrence de 10 000 € par personne et 40 000 € par événement. Cette garantie ne peut intervenir qu'après intervention de Mutuaide au titre des garanties d'assistance. Garantie Multirisque complémentaire carte bancaire * : 2,95 % du prix du voyage. Garanties identiques à l'assurance Multirisque, à condition que vous ayez réglé votre voyage au moyen d'une carte bancaire haut de gamme, comportant une garantie annulation. * Les garanties d'assurance sont soumises aux conditions générales de vente décrites dans les notices d'assurance. Le détail des garanties est disponible sur notre site internet [Intermèdes](https://www.intermedes.com), ou peut vous être envoyé sur simple demande. Vous disposez d'une faculté de renonciation définie par les articles L112-2-1 et L112-10 du Code des assurances à la suite de la souscription d'un contrat d'assurance.

Conformément aux dispositions de l'article L112-10 du Code des assurances, l'Assuré qui souscrit à des fins non professionnelles un contrat d'assurance constituant un complément d'un bien ou d'un service vendu par un intermédiaire, s'il justifie d'une

garantie antérieure pour l'un des risques couverts par le présent contrat, peut renoncer à ce dernier, sans frais ni pénalités tant qu'il n'a pas été intégralement exécuté ou que l'Assuré n'a fait intervenir aucune garantie. Cette renonciation doit intervenir dans un délai de 30 jours calendaires à compter de la conclusion du contrat et si la date du départ est supérieure à 30 jours.

La demande écrite doit être envoyée par mail à documents@intermedes.com ou par courrier à Intermèdes 10 rue de Mézières 75006 Paris.